



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE JEUNES**



Réunion Plénière du Lundi 24 Juin 2019

Procès-Verbal N° DIS.J.09.18.19

DECISIONS DE LA COMMISSION

Affaire n° 1 :

Match n° 20927151 – CASTELGINEST / BOULOC du 30.03.2019 – U18 Brassage.

Club de BOULOC :

M. XXX

8 mois de suspension ferme à compter du 04.04.2019.

Motifs : Bousculade volontaire à arbitre pendant la rencontre.

- Match perdu par pénalité à l'équipe pour le comportement de son joueur

Arbitre :

M. XXX

6 mois de suspension ferme à compter du 01.07.2019.

Motifs : Tentative de brutalité / Tentative de coup à joueur pendant la rencontre

Affaire n° 2 :

Match n° 20718641 – RODEO / ENT SAVE ET GARONNE du 06.04.2019 – U17 D3

Club du RODEO :

M. XXX

1 ans de suspension à compter du 11.04.2019.

Motifs : Comportement intimidant avant et pendant la rencontre envers l'arbitre officiel ainsi que les joueurs de L'ENTENTE SAVE ET GARONNE et ses dirigeants.

- Match perdu par pénalité à l'équipe pour le comportement de son joueur licencié pour refus d'obtempérer

- 5 matchs de suspension de terrain à compter de la saison 2019-2020 pour l'équipe U18 pour leurs comportements et leurs jets de pierres à la sortie du terrain sur joueurs adverses et officiels.

Affaire n° 3 :

POUVOURVILLE / BALMA – U19

Club de BALMA :

M. XXX

4 mois de suspension ferme à compter du 01.07.2019 en tenant compte de la période estivale.

Motif : Non-respect des règlements.

Affaire n° 4 :

Match n° 21400388 – JS PRADETTES / PLAISANCE du 15.05.2019 – Coupe du District U17.

Club de JS PRADETTES :

M. XXX

1 ans de suspension ferme à compter du 01.07.2019.

Motif : Non-respect des règlements.

M. XXX

1 ans de suspension ferme à compter du 01.07.2019.

Motif : Non-respect des règlements.

- Match perdu par pénalité à l'équipe pour avoir enfreint les règlements en faisant jouer des joueurs sous fausses licences